

Circulaire UGSEL MAYENNE

BADMINTON DISTRICT



BM

MERCREDI 21 JANVIER 2026 - EVRON/LAVAL/COSSE

Principe :

- Compétition district individuelle
- **La formule d'organisation du tournoi (nombre de sets et de points, structure du tournoi) est à l'appréciation seule de l'organisateur**

Organisateurs :

- 3 lieux

○ Centre (Laval) : 3 salles : Immaculée (BG), Lycée Avesnières (BF MF), Sainte Thérèse (MG)

Établissements concernés : La Salle, Sainte Thérèse, Immaculée

Responsable : Etienne MOREL (0648248962)

Horaires : RDV 12H30, début des rencontres 13H15, fin des rencontres 16H15

○ Nord (Evron) : salle Hubert GUENIFFEY, rue de Sainte Suzanne

Établissements concernés : Don bosco, Villaines, Ernée, Montsûrs, Evron

Responsable : Sylvie DESLAIS (0786497766)

Horaires : RDV 12H30, début des rencontres 13H00, fin des rencontres 16H

○ Sud (Cossé) :

Établissements concernés : Saint Jo cossé, Saint Pierre La Cour, Craon, Château-Gontier, Meslay

Collège (9 terrains)

Responsable : Damien MARC (0689838880)

Horaires : RDV 12H30, début des rencontres 13H00, fin des rencontres 16H

Engagements :

- **INSCRIPTIONS District sur Usport avant le jeudi 15 janvier 23h**

Sur Usport : Individuel Promo, districts Badminton, Nord, Sud ou Centre

- Prévenir le plus rapidement possible par mail ugsel53 et organisateur pour tout désistement.

Horaires :

- | | | |
|---------|---|-------------------------|
| • 12H30 | ► | Accueil sur le site |
| • 13H00 | ► | Début de la compétition |
| • 16H00 | ► | Fin de la compétition |

Pas de possibilité de manger sur place, sauf en extérieur



Consignes :

- Chaque professeur vient avec ses volants d'échauffement
- Restez très vigilants sur :
 - La ponctualité
 - La propreté et le respect des installations, le matériel
 - Le fair-play des joueurs
 - Les organisateurs gèrent le tournoi, les joueurs, l'auto-arbitrage



Catégories :

- Benjamins/Minimes



Qualifications

- Qualifications au prorata des présents dans chaque salle/catégorie à voir avec chaque organisateur le jour J.



Dates à retenir :

- Départemental : 4 février 2026 à Laval (BMF à AVLA, MG à STLA, BG à ICLA)